



VILLE DE SAINTE-ADÈLE

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER

À toutes les personnes intéressées

Avis public est donné que le rapport financier ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant pour l'année 2022 seront déposés lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 15 mai 2023 à 19 h en la salle du conseil située au 1386, rue Dumouchel, et ce, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

FAIT À SAINTE-ADÈLE, le 10 mai 2023

(s) Ariane Bélanger

Mme Ariane Bélanger
Greffière adjointe et archiviste